

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX
Lundi 10 décembre 2007 à 20h00

- Présents :**
- M. Charles Matringe, Président.
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes et Béatrice Hirsch-Aellen, Conseillères municipales.
 - MM : Olivier Bahon, Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Christian Pittet, Christian Salzmann, Marc Truan et Jean-Pierre Waefler, Conseillers municipaux.
 - M. Jacques Magnenat, Maire
 - MM. Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints,
 - M. Olivier Niederhauser, Secrétaire général
 - M. Stéphane Riem, Secrétaire général adjoint
- Excusés :**
- MM. Jean Berthet et Joseph Menu, Conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2007
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
 - 2.1 Hommage au père de M. Guy Lavorel, Conseiller municipal
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Réponses aux questions des séances précédentes :
 - 3.1.1 Crochet pour les chiens près de la Poste
 - 3.2 Lettre de M. et Mme Gay concernant leur recherche de logement
 - 3.3 Soirée d'information pour les élus organisée par l'ACG et l'IDHEAP
 - 3.4 Location d'un jardin potager à la fondation Trajets au ch. Lullin
 - 3.5 Remplacement des radars au feu de la route de Troinex
 - 3.6 Médailles de chien : nouvelles dates de vente et nouveaux prix
 - 3.7 Concert de Noël
4. Rapport de la commission des travaux du 28 novembre 2007
5. Propositions individuelles et questions
 - 5.1 Don pour la « Thune du cœur »
 - 5.2 Nouveau problème avec les chiens de M. Sallansonnet

Après avoir salué les personnes présentes, M. Matringe, Président, informe que MM. Berthet et Menu sont excusés. Il passe ensuite au point 1 de l'ordre du jour.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2007**
La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

2.1 Hommage au père de M. Guy Lavorel, Conseiller municipal

M. Matringe demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence en hommage au père de M. Lavorel, décédé récemment.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :

3.1 Réponses aux questions des séances précédentes :

3.1.1 Crochet pour les chiens près de la Poste

M. Magnenat indique que suite à la remarque de Mme Deshayes, le crochet a été déplacé quelques jours après la dernière séance du Conseil municipal.

3.2 Lettre de M. et Mme Gay concernant leur recherche d'un logement

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme Gay à l'attention des Conseillers municipaux (annexe 1). Pour faire suite à une remarque de M. Waefler, M. Magnenat confirme que ce courrier est renvoyé à la commission d'urbanisme qui apportera la réponse qu'elle juge opportune.

3.3 Soirée d'information pour les élus organisée par l'ACG et l'IDHEAP

M. Magnenat informe le Conseil municipal que reprenant la formule inaugurée il y a 4 ans, l'ACG organise en collaboration avec l'IDHEAP (institut des hautes études en administration publique) deux soirées d'information destinées à l'ensemble des élus communaux genevois (magistrats et Conseillers municipaux). Ces réunions auront lieu les :

Mercredi 23 janvier 2008 de 18h15 à 21h30 à Uni-Dufour avec pour sujets :

- Les domaines de compétence des communes genevoises
- La répartition des compétences entre l'exécutif et le Conseil municipal
- Les moyens d'intervention politiques et juridiques des communes

Mercredi 2 avril 2008 de 18h15 à 21h30 à Uni-Mail avec pour sujets :

- Les outils et les enjeux de l'aménagement du territoire
- Quelle collaboration canton-communes ?
- Le projet d'agglomération

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements auprès de la Mairie ou directement à l'ACG.

3.4 Location d'un jardin potager à la fondation Trajets au ch. Lullin

M. le Maire informe les Conseillers municipaux qu'à compter du 1^{er} janvier 2008 la mairie a convenu avec la fondation Trajets de la location d'une partie de la parcelle située entre le chemin Dottrens et les pavillons provisoires afin d'y créer un jardin potager. Tous les frais d'aménagement (clôtures, alimentation en eau, etc.) sont à la charge de la fondation Trajets. La durée de cette location est limitée à 1 année, renouvelable d'année en année.

3.5 Remplacement des radars au feu de la route de Troinex

M. Magnenat indique que la mise en place des nouveaux radars au feu de la route de Troinex a été effectuée durant le courant de la semaine passée et leur mise en service devrait avoir lieu ces prochains jours. Il recommande donc vivement, comme sur toutes les autres routes, de respecter la limitation de vitesse et de ne pas brûler les feux !

3.6 Médailles de chiens : nouvelles dates de vente et nouveaux prix

Le 17 juin dernier, le peuple genevois approuvait en votation les modifications de la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens. Ces changements ont notamment pour conséquence une modification de la période de paiement de l'impôt sur les chiens : celui-ci devra être acquitté entre le 1^{er} février et le 30 mars et non plus, comme jusqu'à présent, en décembre pour l'année suivante. Ces changements ont également pour conséquence de porter l'impôt à Fr. 57.- pour le premier chien, Fr. 77.- pour le 2^{ème} et Fr. 107.- dès le 3^{ème}.

Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :

3.7. Concert de Noël

M. Buclin indique que le chœur de Troinex et le chœur des enfants de l'école de Troinex se produiront ce vendredi 14 décembre à l'église catholique à 19h30 pour un concert de Noël avec des œuvres de Monteverdi, de Morales et Buxtehude ainsi que des chants de Noël.

4. Rapport de la commission des travaux du 28 novembre 2007

M. Bahon donne lecture de son rapport (annexe 2) qui n'appelle aucun commentaire.

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Don pour la « Thune du cœur »

Mme Bernardet fait circuler la désormais traditionnelle enveloppe en faveur de la « Thune du cœur » et donne lecture de deux extraits de l'encre bleue de la Julie indiquant les associations bénéficiaires choisies cette année (les colis du cœur, la halte-femme d'Emmaüs et l'association au cœur des Grottes).

5.2 Nouveau problème avec les chiens de M. Sallansonnet

M. Botbol se réfère à l'attaque du chien du postier et indique que son chien a également été agressé par les Saint-Bernard de M. Sallansonnet et que ce dernier ne lui doit la vie que grâce à son intervention rapide. Il demande à la Mairie si cette affaire est suivie. M. Magnenat lui répond que la Mairie suit le sujet de près et précise que la demande de dérogation à 0,4 que M. Sallansonnet a déposée est actuellement en attente du règlement du problème de sécurité que posent ces chiens.

M. Forestier ne tient en aucune manière à soutenir le cas de ces chiens mais se sent gêné par le gel de la demande de dérogation, ces deux affaires n'ayant pas de lien direct. M. Magnenat lui répond qu'il s'agit d'un problème de sécurité publique qui concerne également les futurs locataires.

Mme Hirsch-Aellen propose que la Mairie écrive au vétérinaire cantonal afin de faire accélérer la procédure. M. Kaiser soutient cette démarche et demande qu'une copie soit envoyée au propriétaire des chiens. M. Magnenat répond que la Mairie écrira ces prochains jours.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h30.

Le Président
M. Charles Matringe

Le Secrétaire
M. Stéphane Riem

Un conseiller municipal